



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BILLARD

BORDEREAU DEMANDE DE LICENCE SAISON 2015/2016



GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs

ADHERENT DU CLUB SAISON PRECEDENTE

NOUVEAU JOUEUR

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Genre : masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/>
Nationalité :	

Adresse :	
CP :	Ville :
Pays :	Tel domicile :
Tel travail :	Tel portable :
Fax :	Mail :
Profession :	
Discipline : <input type="checkbox"/> Américain <input type="checkbox"/> Blackball <input type="checkbox"/> Carambole <input type="checkbox"/> Snooker (ne cocher qu'une seule discipline)	

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire pour l'obtention de sa première licence FFB ou pour tout compétiteur (en interne ou en externe au club). La gestion de ce certificat est placée sous la responsabilité du Président du club qui en assure la conservation et la fourniture chaque fois que nécessaire.

AUTORISATION PARENTALE DE PRELEVEMENT POUR LES MINEURS DANS LE CADRE D'UN CONTROLE ANTI-DOPAGE

Obligatoire pour les joueurs participant à des compétitions. La gestion de ce certificat est placée sous la responsabilité du Président du club qui en assure la conservation. Le joueur en conservera un double et il doit être en mesure de le présenter lors d'une compétition. L'absence d'autorisation parentale est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

LES GARANTIES ACCORDEES AVEC VOTRE LICENCE - N° contrat : 3.930.381.A

Mutuelle des Sportifs - 2/4, rue Louis David - 75782 Paris cedex 16 - Tél. : 01 53 04 86 86 - Fax : 01 53 04 86 87

<p>RESPONSABILITE CIVILE</p> <ul style="list-style-type: none"> > dommages corporels30 000 000 € par sinistre Franchise.....Néant > dommages matériels et immatériels consécutifs..... 15 000 000 € par sinistre Franchise.....Néant <p>La garantie est toutefois limitée à 30 000 000 € par sinistre tous dommages confondus</p> <p>DEFENSE</p> <ul style="list-style-type: none"> > Limites de garantie.....300 000 € > Seuil d'intervention en recours judiciaire.....750 € > Franchise.....Néant <p>RECOURS</p> <ul style="list-style-type: none"> > Limites de garantie.....sans limitation de somme 	<p>INDIVIDUELLE ACCIDENT (Garanties souscrites auprès de la Mutuelle des Sportifs - Accord Collectif n° 2110)</p> <p>Décès7 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moins de 16 ans.....20 000 € - 16 ans et plusMajoration de 10% par enfant à charge dans la limite de 50% du capital garanti <p>Invalidité permanente.....60 000 € (capital réductible en fonction du taux d'invalidité)..... (versé en totalité si IPP ≥66%)</p> <p>Frais de premier transport.....100 % des frais réels</p> <p>Frais de soins de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> > Frais médicaux, pharmaceutiques et chirurgicaux.....300% base Sécurité Sociale <p>(non assurés sociaux : 100% base SS)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Forfait journalier hospitalier.....100% (Frais réels) > Soins dentaires.....200 € / dent > Soins optiques.....200 € / accident > Autres prothèses500 € / accident
--	--

Je soussigné M certifie exacts les renseignements ci-dessus et m'engage, le cas échéant, à mettre à jour mes coordonnées sur ma fiche « licence » depuis le site www.ffbillard.com (accès au logiciel sur la page d'accueil « espace clubs et licenciés »), à l'aide des identifiants figurant sur ma licence.

J'affirme également avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de garanties de l'assurance fédérale incluses dans la licence.

Je ne désire pas bénéficier de l'assurance fédérale

Tarifs	
- 21 ans au 01/09/2015	€*
+ 21 ans au 01/09/2015	€*
Licence réglée le	€

Signature obligatoire

(du demandeur et des parents si mineur)

*comprenant la part fédérale de 9 €

**comprenant la part fédérale de 40 € ou 28 € pour la licence découverte (joueur n'ayant pas pris de licence depuis 1998)

Conformément à la loi Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Sauf refus de votre part, ces informations pourront être utilisées par des tiers.